



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

Compte rendu de l'action de sit-in du 31 mars 2010
devant le Cabinet de Madame Evelyne Huytebroeck
Ministre en charge de l'aide aux personnes handicapées à la COCOF

C'est par une visite à la Ministre Huytebroeck que le GAMP a inauguré ce jour sa « **Campagne du printemps** ». En effet, les promesses pré-électorales tardant à se concrétiser et une interview du 22 mars de la Ministre à La Libre Belgique nous ayant alertés, le GAMP souhaite voir clarifiée la position de la Ministre. Les sympathisants du GAMP, les parents accompagnés de leurs enfants et une importante délégation de l'Arche Bruxelles et du FARRA ayant répondu nombreux à l'invitation à participer à ce 39ème sit-in, nous étions au moins une centaine à être reçus par la Ministre accompagnée de Madame Gailly, directrice de cabinet adjointe, et de Mme Velghe, conseillère.

En nous accueillant, prête à nous écouter, Madame Huytebroeck a rappelé que ce n'était pas la première fois qu'elle nous rencontrait et que ce serait mieux si cela pouvait être la dernière (nos revendications étant rencontrées enfin).

D'entrée de jeu, la porte parole du GAMP a relayé l'extrême inquiétude du mouvement, inquiétude exacerbée par les conclusions de l'interview à la Libre Belgique, et a relevé les contradictions avec les annonces récurrentes d'ouverture de places.

Si les projets en cours HOPPA, Coupole de l'Autisme, Méridien, et Constellations en COCOM sont « bétonnés » au point de vue infrastructure (ce qui reste à prouver), le GAMP craint de très gros problèmes d'ici 2 ans, une fois les constructions terminées, lorsqu'il s'agira de financer le fonctionnement des 168 places programmées, le budget de la COCOF n'en ayant actuellement pas les moyens. De plus, ces asbl prennent des risques financiers énormes (frais d'architecte notamment) sans garantie quand à leur aboutissement.

D'autres projets sont en demande d'agrément alors qu'ils fonctionnent depuis de nombreuses années déjà comme l'Arche-Bruxelles, ou créés plus récemment comme Les Pilotis. L'agrément leur est refusé au motif qu'il n'y a pas d'argent.

De plus le décret inclusion qui devrait ouvrir d'autres perspectives tarde à voir le jour et la méthodologie n'a pas encore été présentée au Conseil Consultatif.

Le GAMP réclame une fois pour toutes la vérité !

Cette introduction est rapidement illustrée par les promoteurs de projets présents dans la salle, eux aussi extrêmement inquiets.

L'Arche-Bruxelles qui ne reçoit qu'un subside ponctuel de 80.000 euros et qui se voit privée d'agrément, et donc de subsides récurrents, pour 27 places qui existent et qui se demande :

- si le refinancement de la Région impliquera celui de la COCOF ;
- s'il est exact que des instructions auraient été données à l'Administration de la COCOF de ne pas mettre sur la table certains dossiers, comme celui de l'Arche ;
- s'il est possible de créer un subside d'intervention pour 5 personnes handicapées de grande dépendance pour lesquelles existe un projet pédagogique et qui, faute de ce subside, ne pourront rester à l'Arche et viendront ainsi grossir le nombre de personnes sans solution.

HOPPA qui depuis 14 ans a reçu des accords de principe de toutes les couleurs (politiques) dont le dernier est inscrit dans l'accord de gouvernement. Le subside à la construction promis, de 2 millions (insuffisants) est programmé sur 4-5 ans (!) alors que 40 personnes sont inscrites sur la liste d'attente, qu'un boulot incroyable a été fourni durant toutes ces années. HOPPA se demande – si ce n'est pas possible - s'il ne faut pas tout abandonner.

La Coupole de l'Autisme qui engage aussi des sommes considérables pour des frais d'architecte, de bureau d'études, ... peut-être pour « des prunes » attendant comme HOPPA le fameux décret infrastructure qui devrait revoir les normes de subventionnement datent de 30 ans, alors que les contraintes de l'administration et des pompiers ne font que croître.

Le GAMP Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes handicapées de grande dépendance
www.gamp.be – info@gamp.be – tél. : 0476 / 94 65 18



Le GAMP **Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places** **pour personnes handicapées de grande dépendance**

Les Pilotis qui signalent que, même si tous les projets aboutissent, seule la moitié des demandes actuelles de places ne sera satisfaite, alors que d'autres projets doivent être soutenus pour répondre aux nouvelles demandes, rappelant qu'avec le temps, le décalage entre l'offre et la demande va s'accroître.

Un membre du GAMP dénonce « les effets d'annonce » et le non respect du droit essentiel des personnes handicapées de grande dépendance d'avoir un toit, ainsi que le manque de places allant croissant, vu l'augmentation démographique, dans les structures d'accueil pour enfants.

Madame Huytebroek après 5 ans d'exercice, comprend notre inquiétude et fait remarquer que si son constat n'est pas optimiste, elle n'en reste pas moins combative : son cri d'alarme s'adresse aux autres Ministres et aux autres niveaux de pouvoir.

Elle doit changer de stratégie, elle ne peut plus continuer à bricoler, à mendier, avec une enveloppe fermée dans un secteur qui a de grands besoins et qui l'oblige à faire des choix pénibles. Elle a besoin d'un financement structurel et non de budgets ponctuels octroyés en urgence. C'est maintenant, avant les négociations de Mr. De Haene, qu'elle doit dénoncer la situation, l'article de La Libre était un premier pas dans ce sens.

Elle signale que l'on ne peut pas dire qu'elle n'a rien fait :

- Dans sa législature, on a pu créer 119 places, mais il y a des problèmes pour l'avenir et elle a épuisé toutes les ressources de sa politique des « petits pas » en travaillant aussi avec le bicommunautaire (COCOM) dans le cadre du BAP et du projet Constellations.
- En juillet 2009, elle obtenu dans la déclaration gouvernementale que les personnes handicapées soit considérées comme prioritaires, et en particulier celles en la grande dépendance.
- Son budget est le seul à n'avoir pas été raboté, il a même un peu augmenté.
- L'accord de coopération avec la Wallonie a été réalisé et cela a permis d'octroyer quelques conventions prioritaires.
- Le décret infrastructure est passé en décembre en première lecture (grâce à la pression du GAMP) mais il reste la 2ème et la 3ème lecture et les arrêtés d'application (passer de 80 à 90% de subsides suppose des budgets) ; il faudra donc continuer à se battre pour obtenir de l'argent ; actuellement, elle travaille d'arrache-pied à un système de financement alternatif qui a donné de bons résultats dans les maisons de repos.
- Elle se sent mal venue, alors qu'il y a des problèmes budgétaires partout, y compris à Beliris, de venir avec les projets COCOF alors que certains projets comme les parcs Bruxellois ont été renvoyés ; elle précise néanmoins que le Méridien n'est pas concerné par ce report.

Ses priorités pour les mois qui viennent :

- le décret infrastructure ;
- le financement alternatif de l'infrastructure ;
- le projet de l'Arche pour lequel elle a déposé en décembre la demande d'agrément au Collège de la COCOF, demande qui lui a été refusée (le Collège a mis le moratoire à l'agrément de nouvelles places étant donné la situation budgétaire actuelle) mais qu'elle réintroduira encore et encore ;
- le revalorisation du traitement des directeurs comme l'a fait le bicommunautaire (de l'ordre de 300.000 €) ne voulant pas mettre en conflit les directions, le personnel, les kiné ... ;
- les nouveaux agréments ;
- le texte sur le décret inclusion ; ce n'est pas elle qui dirige le Conseil Consultatif mais elle reconnaît que n'étant pas prête avec la note, elle a demandé le report de la réunion prévue le 1^{er} avril après les congés de Pâques.

Les parents insistent et remettent le débat dans la leur réalité :

- Cela fait des années qu'on nous répond qu'il n'y a pas d'argent mais les problèmes dans les familles sont là, que faire avec notre gamin ? que peut-on faire, monter sur des grues ? s'attacher aux grilles ?
- Dans l'affaire des banques, en un W.E. l'Etat fédéral a pourtant trouvé de nombreux milliards pour les renflouer, où sont les priorités ?



Le GAMP **Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places** **pour personnes handicapées de grande dépendance**

- C'est toujours aux parents de devoir aller mendier, c'est notre 39^e sit-in, que nous conseillez-vous ?
- Les budgets sont insuffisants c'est clair, il faut penser à une réforme en profondeur, il est temps de jeter un cri d'alarme, ici c'est une révolte de salon, les parents sont bien gentils, mais il faut durcir le combat.
- Des enfants de l'âge de trois ans sont actuellement exclus des écoles maternelles parce que handicapés alors qu'ils ont le droit à une prise en charge éducative comme tous les enfants et, qui plus est, à une aide spécialisée qui leur permette de progresser !

Les promoteurs de projets renchérisent : fin mai 2009, lors de la conférence de presse réunissant tous les partis démocratiques francophones - organisée par Les Briques du GAMP et les promoteurs de projet - les représentants des partis présents s'étaient tous engagés d'une même voix au sujet des infrastructures et avaient répondu que « cela se fera » ; aujourd'hui, près d'un an après, on constate que malgré les promesses on n'a pas d'argent et que l'avenir de tous ces projets est plus qu'incertain, voire remis en cause.

Le FARRA aussi s'inquiète l'engagement de Beliris pour la rénovation du Méridien était conditionné par un accord de principe de la COCOF sur le subventionnement du fonctionnement, quid dès lors ? Par ailleurs, le FARRA signale qu'il a obtenu un terrain gratuit pour y construire un centre de jour qui devra accueillir les usagers du FARRA Derby et du FARRA Forêt. Les bâtiments actuels sont désormais hors normes architecturales de la COCOF, néanmoins la COCOF lui a déjà signifié que le FARRA devra attendre au moins jusque 2015 pour le financement de l'infrastructure ! **On se demande où sont les priorités !**

La Ministre répond que :

- « Dans un an on me tapera encore sur la tête, moi aussi comme vous je dois me battre, ne me découragez pas ».
- « Dois-je prendre le risque de faire des choix dans l'enveloppe personnes handicapées ? que dois-je éliminer ? »
- « J'ai été voir Mr. Delizée pour la prise en charge du BAP par le Fédéral ».
- « J'ai promis de mettre le décret infrastructure en priorité, je tiendrai parole ».
- « Les accords de principes ont été donnés et doivent être respectés ; je peux les ressortir ».
- « Pour le renouvellement de l'agrément des centres de jour du FARRA, ce n'est pas moi qui ait répondu, j'attends le rapport de l'inspection ».
- « Je n'ai pas dit que des projets étaient abandonnés mais refusés ; sans argent je ne puis ouvrir la porte, ce serait irresponsable ».
- « Pour le refinancement de la Région et de la COCOF, je suis soutenue par d'autres Ministres ; la Région doit se faire entendre au Fédéral, pas seulement pour la COCOF, la COCOM, la VGC, mais pour l'ensemble des besoins de la personne handicapée qui doivent être satisfaits au niveau de toutes les compétences et ministères ».
- « En Région bruxelloise, on essaie de voir dans la politique du logement comment attribuer un quota aux personnes handicapées dans le cadre de la construction de logements sociaux ». Ce à quoi le GAMP lui répond que lors des contacts eus avec le Cabinet Doukeridis les engagements a ce sujet étaient plutôt vagues.
- « Je n'oublierai pas la liste des enfants sans solution ».
- « Ce qui doit changer, c'est la mentalité globale de la société, à tous les niveaux, dans tous les secteurs ». Le décret inclusion s'inscrit dans cette philosophie.
- Ce n'est pas à moi à dire au GAMP ce qu'il doit faire ; vous avez fait bouger certaines choses, aujourd'hui je conviens avec vous que vous et moi, nous nous retrouvons au pied du mur, je continuerai à alerter la presse et ferai sonner la sonnette d'alarme plus fort, n'en déduisez pas que je laisse tomber les bras ».

C'est sur ces paroles que la Ministre et ses collaboratrices nous ont quittés, appelées pour se rendre à la conférence du Plan Tandem.

Rapporteur : Claire Borchgraeve